

**DÉCLARATION EN MATIÈRE DE STRATÉGIE  
ERASMUS 2014-2020**



# STRATÉGIE INTERNATIONALE

## LE CHOIX DES PARTENAIRES

L'École Internationale des Transports et de la Logistique de Toulouse (anciennement l'Institut Européen de Logistique de Toulouse) sécurise des partenariats avec les écoles et les universités du Forum Européen de l'Enseignement Supérieur en Logistique depuis sa création en 2000. Ce forum a pour but d'internationaliser, de professionnaliser et de réactualiser les programmes d'études en logistique à travers l'organisation de séminaires sur les dernières tendances, animés par des professeurs et experts professionnels, des ateliers thématiques, des conférences et des visites en entreprise. Le développement de réseaux a rendu possible l'extension de la coopération en matière de mobilité internationale de stages. Les établissements d'enseignement supérieur partenaires ont été sélectionnés sur la base des critères suivants :

- leur capacité à proposer des programmes en logistique internationale principalement dans les secteurs appartenant au pôle de compétitivité de la région tels que les bio-technologies, l'aéronautique et l'agro-alimentaire.
- l'approche sectorielle permet d'assurer la mise en œuvre d'une politique pertinente de mobilités de stages puisque la base d'entreprises travaillant avec les écoles et les universités partenaires à l'étranger correspond à de telles spécialisations.
- leur degré d'utilisation de logiciels professionnels et didactiques (systèmes de gestion de transport, systèmes de gestion d'entrepôt et budgétaires, systèmes de gestion de production).
- le rapprochement des programmes d'études facilitera l'organisation des futures mobilités d'études.
- leur capacité à proposer un tutorat de qualité à la fois pour la mobilité d'études et la mobilité de stages.
- leur forte implication dans le développement de leur région.
- leur stratégie de développement de l'alternance comme préalable à une meilleure articulation avec nos programmes d'enseignement.

## LA COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE

Le choix des établissements d'enseignement supérieur n'est pas dicté systématiquement par la proximité géographique mais par les similarités en termes de contenus de programmes, de compétences à acquérir, de fréquence d'apprentissage et de degré de rapprochement avec les entreprises locales et les autorités régionales pour le développement économique. Ainsi, les partenariats sont plus concentrés sur les pays anglophones et germanophones, les pays d'Europe Centrale et Orientale et l'Espagne.

## LA POPULATION CIBLE

### La mobilité étudiante

#### *La mobilité de stages*

Comme le programme de « Manager des Opérations Logistiques Internationales » est davantage centré sur les activités professionnelles reconnues par les professionnels dans les domaines du transport, de la logistique et de la chaîne globale d'approvisionnement (conception, mise en œuvre et pilotage de la supply chain, optimisation des flux financiers dans la supply chain, organisation et gestion des ressources humaines dans la supply chain, pilotage de la supply chain globale à travers la stratégie marketing, gestion des systèmes de sécurité et de qualité et pilotage des réseaux informatiques liés à la supply chain) et menant à des compétences, l'objectif premier de l'école est de développer la mobilité de stages afin d'améliorer l'employabilité sur le marché européen. Jusqu'à présent, l'école a organisé 42 stages (37 dans les pays de l'Union Européenne et 5 à l'extérieur de l'Union Européenne) parmi lesquels 60% ont mené à une employabilité sur le marché européen.

Le besoin croissant des entreprises d'attirer des profils internationaux d'étudiants, en particulier dans le cadre de leurs programmes de pépinières internationales entrainera la nécessité de développer davantage de mobilités de stages au cours du dernier semestre du programme et de la mobilité d'études pendant le semestre antérieur.

La mobilité de stages sera ouverte pendant les semestres 4 et 6.

### ***La mobilité d'études***

La mobilité d'études permettra aux étudiants de valider la première partie de leur dernière année de formation par le biais de l'utilisation du Système Européen de Transfert et d'Accumulation de Crédits dans les écoles et universités partenaires. Le principal objectif pour eux est d'améliorer leur capacité à suivre des cours en anglais spécialisé, de développer leurs aptitudes en communication et de partager d'autres cultures.

Les mobilités d'études seront proposées en semestre 5 où la plupart des cours sont en anglais.

### ***La mobilité du personnel***

Le développement croissant de la mobilité d'études, facilité par les rapprochements entre les programmes d'enseignement des établissements partenaires permettra de multiplier les invitations de professeurs et d'experts au travers d'accords bilatéraux.

## **L'ORGANISATION ET LA MISE EN ŒUVRE DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE**

Les partenariats étroits et de longue date avec les écoles et universités spécialisées en logistique internationale donneront la possibilité de préparer le terrain pour l'organisation et la mise en œuvre de projets à l'échelle européenne, par exemple dans le cadre de réseaux structurels. Le principal objectif sera d'encourager les tuteurs entreprise à participer à la conception et aux contenus des programmes en apportant leur expertise professionnelle et internationale. L'École Internationale des Transports et de la Logistique de Toulouse a déjà initié des conférences thématiques et des participations des tuteurs entreprises lors de soutenances orales de mémoires professionnels pour leurs apprenants. Une telle coopération pourrait être généralisée à l'ensemble du réseau des universités et entreprises partenaires, donnant lieu à un système d'actualisation permanente de programmes, augmentant de ce fait le niveau de pertinence de notre enseignement supérieur. Cependant, jusqu'à présent, aucun accord bilatéral n'a été signé car l'école a essentiellement développé la mobilité de stages et les programmes de formation sont construits sur le modèle de l'alternance impliquant des périodes en entreprise et des périodes de présence école de quelques semaines à quelques jours, à l'exception des dernières années des programmes.

## **L'IMPACT DE LA PARTICIPATION DE L'EITL DE TOULOUSE AU PROGRAMME ERASMUS SUR SA MODERNISATION**

### ***Priorité 1 : Augmenter les niveaux de qualification***

La participation au programme ERASMUS permettra :

. de renforcer l'attractivité de notre système d'enseignement et de formation au travers d'une combinaison plus étroite entre les mobilités de stages et d'études et le système de formation en alternance.

. d'accroître la participation des groupes de jeunes issus de milieux défavorisés à la mobilité internationale car la formation en alternance est choisie traditionnellement par des populations aux revenus modestes et qui n'ont pas nécessairement la capacité de suivre des cours dans l'enseignement supérieur.

. de mettre en œuvre une véritable stratégie d'enseignement spécialisé tout au long de la vie à travers l'utilisation du Cadre Européen des Certifications qui donne la possibilité de reconnaître les compétences acquises préalablement.

. d'améliorer la parité hommes/femmes puisque jusqu'à présent environ 40% des étudiantes ont participé à des mobilités de stages.

### ***Priorité 2 : Améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur***

La participation au programme ERASMUS permettra :

. d'assurer la réactualisation permanente des programmes par la mise en œuvre d'accords de partenariats avec des écoles et universités spécialisées dans le but d'inviter des professeurs et des experts spécialisés dans les nouvelles tendances et technologies.

. d'encourager la formation à des logiciels utilisés dans la profession.

. de continuer à suivre les évolutions de carrières de nos futurs diplômés à travers l'utilisation d'un système de gestion informatique des étudiants pour suivre leurs évolutions de postes, leurs orientations internationales et éventuellement les inviter à enrichir le contenu de leur CV.

### ***Priorité 3 : Renforcer la qualité à travers la mobilité***

La participation au programme ERASMUS permettra :

. d'assurer une reconnaissance efficace en Crédits Européens dans des universités à l'étranger.

. d'étendre la mobilité obligatoire dans les cursus de formation à dominante internationale (opérations logistiques).

### ***Priorité 4 : Renforcer le lien entre l'enseignement supérieur et l'entreprise afin d'atteindre l'excellence et le développement régional***

La participation au programme ERASMUS permettra :

. de supporter le rôle de l'école dans le développement économique de la région car ce facteur peut attirer des étudiants entrants désireux de participer à une mobilité d'études et de stages dans des entreprises partenaires impliquées dans des secteurs spécifiques et à l'inverse, cela peut favoriser la mobilité sortante pour apporter l'expertise française dans d'autres pays européens.

. de poursuivre la politique d'intégration locale de l'école (organisation d'activités locales avec le Club Logistique du Sud Ouest (CLSO), séminaires communs avec la Chambre de Commerce et d'Industrie).

### ***Priorité 5 : Améliorer la gouvernance et le financement***

Étant donné que l'École Internationale des Transports et de la Logistique de Toulouse est fortement ancrée dans le développement local et régional, des ressources financières sont apportées par les entreprises au travers de la taxe d'apprentissage.